



## S'il était encore parmi nous, l'abbé Pierre aurait partagé notre combat en faveur des jeunes exilés afghans

L'Association Emmaüs lance une pétition adressée au Premier ministre

L'Association Emmaüs rend hommage aujourd'hui à son fondateur, trois ans exactement après son départ, le 22 janvier 2007. C'est en organisant un petit-déjeuner dans la rue, avec les personnes démunies, que l'association souhaite saluer la mémoire de l'abbé Pierre, dont nous poursuivons, chaque jour, la lutte.

Le vendredi 22 janvier, l'Association Emmaüs invite l'ensemble des personnes présentes à cette commémoration à signer une pétition adressée au Premier ministre, dans laquelle nous demandons à ce que **l'Etat mette en place des centres d'accueil et d'hébergement dignes pour accueillir toutes les personnes sans abri contraintes de vivre encore dans la rue**. Par ailleurs, l'Association Emmaüs demande à l'Etat d'assurer le financement du centre d'hébergement Saint-Lazare qui accueille 100 jeunes exilés afghans dans un bâtiment mis à disposition par la Ville de Paris, depuis le dimanche 17 janvier.

Abbé Pierre, 1912 - 2007.  
S'il était encore parmi nous, il aurait partagé ce combat.

Monsieur Le Premier ministre,

Rassemblés ce 22 janvier 2010 sur le Quai de Valmy en hommage à l'abbé Pierre, nous vous demandons instamment la mise en place de centres d'accueil et d'hébergement dignes pour toutes les personnes sans abri.


Dans l'immédiat, l'Etat doit assurer le financement du centre d'hébergement ouvert par l'Association Emmaüs, dans l'urgence, pour accueillir 100 jeunes exilés afghans.

Nom : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_

© Photo: Sébastien Godfroy

Association Emmaüs / 32 rue des Bourdonnais 75001 Paris / 01 44 82 77 20 / www.association.emmaus.fr



*Monsieur Le Premier ministre*  
*Hôtel de Matignon*  
*57 rue de Varenne*  
*75700 Paris*

La carte postale représentant l'abbé Pierre, éditée pour l'occasion en 500 exemplaires et timbrée à l'effigie de l'abbé, comporte le texte suivant :

« Rassemblés ce 22 janvier 2010 sur le Quai de Valmy, en hommage à l'abbé Pierre, nous vous demandons instamment la mise en place de centres d'accueil et d'hébergement dignes pour toutes les personnes sans abri. Dans l'immédiat, l'Etat doit assurer le financement du centre d'hébergement ouvert par l'Association Emmaüs, dans l'urgence, pour accueillir 100 jeunes exilés afghans. »

Chacun est invité à inscrire son nom et à signer la carte avant de l'adresser au Premier ministre.

Mardi, dans un communiqué, l'Association Emmaüs rappelait que le Centre Saint-Lazare est financé par les fonds propres de l'association et reçoit l'appui logistique de partenaires associatifs. Or, il est de la responsabilité de l'Etat d'assurer la mise à l'abri des personnes en situation de détresse qui se trouvent sur le territoire. Ignorer le sort de ces jeunes exilés afghans du canal Saint-Martin n'est pas digne d'un pays comme la France.

L'Association Emmaüs est adhérente à Emmaüs France et à Emmaüs international. Elle a été créée en 1954 et s'occupe de l'hébergement et de l'accompagnement social des personnes contraintes de vivre à la rue. L'Association Emmaüs gère et anime plus de 50 centres d'accueil et d'hébergement, à Paris, en région parisienne, en Haute-Normandie et dans la région Centre. Elle assure l'accueil inconditionnel de près de 2 000 personnes par jour.

Contact presse : Association Emmaüs :

Anne Derycke / 01 44 82 77 43 / 06 62 82 65 47 / communication@emmaus.asso.fr / www.association.emmaus.fr